

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 25 octobre 2023

**OBJET** : Prise en charge communale des transports scolaires sur les lieux des activités sportives de l'ensemble des enfants des écoles maternelle et primaire de la Commune de Plateau d'Hauteville

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 6**

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY  
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Patrick GENOD  
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET  
FORAY Gaëlle pouvoir à Olivier BROCHET  
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 2**

GUILLERMET Maria  
LYAUDET (MARIN) Jessie

**Soit 21 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés mais 5 pouvant être pris en compte, soit 26 votants.**

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole ROSIER

**Vu les devis :**

- N°105072, 105077 et 105079 du transporteur AGENCE IZERNORE – TRANSPORTS DE L'AIN du 12 octobre 2023
- N°39727 du transporteur LES CARS DU PLATEAU du 14 octobre 2023

ECOLE	Nombre de Sorties						COUT TOTAL par Ecole TTC
	SKI FOND domaine de la PRAILLE	SKI ALPIN domaine de TERRE RONDE	Prix du trajet (devis 39727 CARS du PLATEAU)	PISCINE /GYMNASE	Prix du trajet (devis 39727 CARS du PLATEAU)	TOTAL AR	
Ecole Turluru d'Hauteville	40 AR	4 AR	103,00 €	0	0,00 €	44	4 532,00 €
Ecole Maternelle du Centre d'Hauteville	6 AR	0	103,00 €	15 AR	56,00 €	21	1 458,00 €
Ecole de Cormaranche	6 AR	4 AR	107,00 €	18 AR	85,00 €	28	2 600,00 €
Ecole Primaire de Thézillieu	6 AR	4 AR rassamage au Turluru	135,00 €	15 AR	114,00 €	21	3 060,00 €
Ecole Thézillieu + Cormaranche	0	0	0	6 AR	114,00 €	6	684,00 €
<b>TOTAUX</b>						<b>124</b>	<b>12 334,00 €</b>

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Plateau d'Hauteville propose chaque année, à l'ensemble des enfants des écoles maternelle et primaire des séances de ski de fond sur le site de La Praille et de ski alpin sur le site de Terre Ronde.

Cela représente 6 à 7 séances de ski de fond par classe :

- 2 classes de l'école de Cormaranche
- 1 classe de l'école de Thézillieu
- 7 classes de l'école d'Hauteville

Sont concernées par la semaine de ski alpin :

- 2 classes de l'école d'Hauteville
- 1 classe de Thézillieu
- 1 classe de Cormaranche

Monsieur le Maire relève également que la commune prend en charge les transports vers la piscine et le gymnase pour les activités sportives : des cars sont mis à la disposition par la commune pour transporter les enfants sur les lieux d'activités.

Afin de permettre l'exercice de ces activités chaque année, la commune fait appels aux services d'une société de transport collectif. Pour la période 2023/2024, la commune a consulté les deux transporteurs locaux : LES CARS DU PLATEAU et la RDTA (Régie des Transports de l'Ain).

Au vu des devis transmis, Monsieur le Maire propose de valider le mieux disant, soit le devis des CARS DU PLATEAU, conformément au tableau ci-après :

Conformément à l'avis de la commission AFFAIRES SCOLAIRES JEUNESSE du 17 octobre 2023, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de valider le devis du transporteur local LES CARS DU PLATEAU tel qu'exposé ci-dessus.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de retenir l'offre du transporteur local LES CARS DU PLATEAU pour les transports des enfants des écoles maternelle et primaire aux séances de ski de fond sur le site de La Praille, de ski alpin sur le site de Terre Ronde et vers la piscine et le gymnase pour les autres activités physiques, tel qu'exposé ci-dessus, pour un montant global de 12 334,00 € TTC.

- **INSCRIT** la dépense au compte 6247.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Philippe EMIN